BUtgb vzw - UBAtc asbl

3389

FACADES - MENUISERIE

BANDE DE CALFEUTREMENT PRECOMPRIMEE

ISO-BLOCO HFpremium

Valable du 02-10-2026 au 01-10-2031



Titulaire d'agrément :

ISO-Chemie GmbH
Röntgenstrasse 12
73431 Aalen
Allemagne
Tél. +49 7361 94900
http://www.iso-chemie.de

ATG 3389 UBAtc BUtgb

Un agrément technique concerne une évaluation favorable d'un produit de construction par un opérateur d'agrément compétent, indépendant et impartial désigné par l'UBAtc pour une application bien spécifique.

L'agrément technique consigne les résultats de l'examen d'agrément. Cet examen se décline comme suit :

- identification des propriétés pertinentes du produit en fonction de l'application visée et du mode de pose (ou de mise en œuvre),
- conception du produit,
- fiabilité de la production.

L'agrément technique présente un niveau de fiabilité élevé compte tenu de l'interprétation statistique des résultats de contrôle, du suivi périodique, de l'adaptation à la situation et à l'état de la technique et de la surveillance de la qualité par le titulaire d'agrément.

Pour que l'agrément technique puisse être maintenu, le titulaire d'agrément doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour que l'aptitude à l'emploi du produit soit démontrée. À cet égard, le suivi de la conformité du produit à l'agrément technique est essentiel. Ce suivi est confié par l'UBAtc à un opérateur de certification compétent, indépendant et impartial.

L'agrément technique et la certification de la conformité du produit à l'agrément technique sont indépendants des travaux effectués individuellement. L'entrepreneur et/ou l'architecte demeurent entièrement responsables de la conformité des travaux réalisés aux dispositions du cahier des charges.

Sauf disposition contraire, l'agrément technique ne traite pas de la sécurité sur chantier, d'aspects sanitaires ni de l'utilisation durable des matières premières. Par conséquent, l'UBAtc n'est en aucun cas responsable de dégâts causés par le non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou de l'entrepreneur/des entrepreneurs et/ou de l'architecte, des dispositions ayant trait à la sécurité sur chantier, aux aspects sanitaires et à l'utilisation durable des matières premières.

Opérateurs d'agrément

Buildwise

Kleine Kloosterstraat 23 1932 Sint-Stevens-Woluwe
info@buildwise.be - www.buildwise.be

SECO Belgium

Siège social : Rue des Colonies 56 boîte 10 1000 Bruxelles
Bureaux : Hermeslaan 9 1831 Diegem
mail@seco.be - www.groupseco.be

Opérateur de certification

BCCA

Hermeslaan 9 1831 Diegem
mail@bcca.be - www.bcca.be

AVANT-PROPOS

Ce document concerne une première version du texte d'agrément.

Les agréments techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBAtc (www.butgb-ubatc.be).

La version la plus récente de l'agrément technique peut être consultée en scannant le code QR figurant sur la page de garde.

© Les droits de propriété intellectuelle concernant l'agrément technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBAtc.

REFERENCES NORMATIVES ET AUTRES

AGCR-RGAC	2022-06-30	Règlement Général d'Agrément et de Certification de l'UBAtc
DIN 18542	2020-04	Impregnated sealing tapes made of cellular plastics for sealing of outside wall joints – Requirements and testing
EAD 320001-00-0605	2016-03	Joint Sealing tape on the basis of a pre-compressed flexible polyurethane foam for sealing around windows and joints in building facades

1 Objet

ISO-BLOCO HFpremium est une bande de calfeutrement précomprimée en mousse souple en polyuréthanne à cellules ouvertes, imprégnée à cœur d'un mélange de résines synthétiques.

Cette bande est comprimée en usine en rouleaux. Son expansion est retardée après son ouverture.

Le système est destiné à rendre étanche à l'eau les joints à simple ou double barrière dans les domaines suivants :

- façades et structures en métal,
- structures préfabriquées,
- structures massives ou légères,
- installation de fenêtres.

Dans ces domaines il est particulièrement apte à être utilisé pour joints, en mouvement ou non :

- entre éléments préfabriqués en béton,
- entre fenêtre et la maçonnerie traditionnelle,
- entre fenêtre et le seuil,
- entre lanterneaux et toiture.

2 Matériaux

2.1 Caractéristique de la bande imprégnée ISO-BLOCO HFpremium

Mousse de polyuréthane à cellules ouvertes, réticulée en usine et imprégnée à cœur d'un mélange de résines synthétiques à base d'acrylates.

Tableau 1 — Caractéristiques d'identification du ISO-BLOCO HFpremium

Caractéristique	Norme	Valeur
Masse volumique apparente (kg/m3)	Méthode interne	66 - 90
Résistance à la traction (kPa)	NBN EN ISO 1798	≥80
Allongement à la rupture (%)	NBN EN ISO 1798	≥90
Reprise élastique après une compression à 20 % à t=20°C (%)	[–]	≥90
Perméabilité à la vapeur d'eau (μ)	NBN EN ISO 12572	≤ 100
Couleur [–]	[–]	gris ou noir

2.2 Divers

Couche de colle à base d'acrylique avec treillis d'armature.
Ruban en papier siliconé destiné à protéger la couche adhésive.

2.3 Produits

Les bandes d'étanchéité sont comprimées à 10-20 % de leur épaisseur initiale.

Elles sont adhésives sur une face. La couche adhésive est protégée par un ruban en papier siliconé. Les dimensions des bandes sont données dans le tableau 2.

Le numéro de référence donne les dimensions de la bande comprimée et de son application en mm: le premier chiffre est la profondeur du joint, les chiffres suivants indiquent l'ouverture minimale et maximale du joint à combler.

ISO-BLOCO HFpremium est livré en rouleaux, dans des cartons portant les indications suivantes :

- ISO-BLOCO HFpremium,
- N° de référence, se rapportant à la section du produit,
- Nombre et longueur des rouleaux,
- Marque d'homologation,
- Description détaillée de la mise en œuvre et durée de stockage

3 Fabrication et commercialisation

La bande d'étanchéité ISO-BLOCO HFpremium est fabriquée par la firme ISO-Chemie GmbH dans son usine d'Aalen (D) à partir de blocs de mousse souple de polyuréthanne expansé.

Tableau 2 — Caractéristiques des rouleaux

Reference	Largeur du joint	Longueur des rouleaux
	mm	m
10/2 à 100/2	2 à 3	Technical Data Sheet (TDS)
10/3 à 100/3	3 à 5	
15/4 à 100/4	4 à 7	
15/5 à 100/5	5 à 8	
15/6 à 100/6	6 à 10	
20/8 à 100/8	8 à 13	
20/10 à 100/10	10 à 16	

4 Mise en œuvre

4.1 Domaine d'application

L'ISO-BLOCO HFpremium est utilisé pour assurer l'étanchéité des joints de façades à 1 ou 2 barrières dans les domaines suivants :

- façades et structures en métal,
- structures préfabriquées,
- structures massives ou légères, et
- installation de fenêtres.

4.2 Utilisation en étanchéité des joints de façades à deux barrières

Les joints à deux étages les plus courants sont les suivants :

- En préfabrication lourde :
 - joints verticaux entre panneaux préfabriqués lourds lorsque ceux-ci sont munis d'une chambre de décompression (Fig. 1).
 - Joints horizontaux entre panneaux préfabriqués en béton (Fig. 2)

La chambre de décompression peut être constituée par une lame d'air drainée et ventilée ; l'étanchéité à l'air étant assurée par la barrière intérieure.

- En menuiserie

4.3 Utilisation en étanchéité des joints de façade à une barrière

Joints entre éléments (Fig. 3-4) :

- en préfabrication légère,
- en menuiserie extérieure,
- en ETICS
- en bardage,

Joints entre menuiseries et panneaux préfabriqués lourds, les menuiseries étant posées en applique intérieure des panneaux; calfeutrement du joint entre menuiseries et les appuis (Fig. 5-6).

Joints entre panneaux préfabriqués légers et ossatures ou structures édifiées en maçonneries d'éléments, béton, etc. (Fig. 7). Lorsque la bonne exécution du gros œuvre et les systèmes de fixation des menuiseries permettent d'assurer et de contrôler la compression requise à condition que :

- les joints soient situés à une hauteur inférieure à 100 m;
- les constructions ne soient pas en bord de mer ou en rase campagne ;
- les faces intérieures du joint soient aussi lisses que possible.

Joints horizontaux ou verticaux entre panneaux préfabriqués lourds dans les cas suivants

- Rénovation des joints de façades ;
- Bâtiments de type industriel (bureaux, entrepôts).

4.4 Mise en œuvre

4.4.1 Généralité

Il importe de se conformer aux instructions et informations techniques générales fournies par le fabricant.

4.4.2 Préparation du joint

Les substrats en métal, en bois traité ou non, en matières plastiques, en maçonnerie et en béton peuvent être calfeutrés au moyen de la bande ISO-BLOCO HFpremium.

Pour des supports nouveaux ou peu courants, la compatibilité avec l'ISO-BLOCO HFpremium sera vérifiée.

Les faces intérieures du joint à calfeutrer doivent être soigneusement exécutées et être aussi lisses que possible, éventuellement ragrées ou dressées.

Les supports seront sains, secs, propres et non gras. De faibles rainures peuvent être envisagées en vue de faciliter le positionnement du joint ISO-BLOCO HFpremium.

Il n'est pas nécessaire d'appliquer un primaire pour favoriser l'adhérence de l'ISO-BLOCO HFPREMIUM.

4.4.3 Choix des sections de la bande ISO-BLOCO HFpremium

Les critères de sélection doivent toujours être clairement identifiés avant la réalisation d'un calfeutrement:

- fonction du joint ;
- nature et constitution des supports, coefficients de dilatation thermique des matériaux ;
- contraintes liées aux éléments extérieurs ;
- géométrie du joint ;
- mouvements prévisibles du joint.

L'épaisseur pré-comprimée doit être inférieure à la largeur du joint.

Le choix de l'épaisseur dépend de l'ouverture minimale et maximale du joint, de ses mouvements et variations dimensionnelles.

La plage d'utilisation est l'intervalle de largeur d'un joint, à l'intérieur duquel ISO-BLOCO HFpremium assure complètement sa fonction d'étanchéité.

On distingue la plage d'utilisation pendant la mise en œuvre, indiquant les largeurs minimale et maximale du joint existant, dans lesquelles on peut mettre en place la mousse ISO-BLOCO HFpremium, de la plage d'utilisation après la mise en œuvre qui indique l'amplitude maximale de mouvement que peut accepter la mousse ISO-BLOCO HFpremium en assurant ses fonctions d'étanchéité.

Le jeu maximal est indiqué sur l'extérieur des rouleaux et leur emballage. La dénomination de référence indique la taille minimale et maximale du joint.

Tableau 3 — Liste des sections

Référence	Plage d'utilisation largeur du joint	Epaisseur pré- comprimée sur le rouleau	Compression maximale
	mm	mm	mm
10/2	2 à 3	2	1
10/3	3 à 5	3	2
15/4	4 à 7	4	3
15/5	5 à 8	5	4
15/6	6 à 10	6	5
20/8	8 à 13	8	7
20/10	10 à 16	10	9

4.4.4 Pose de la bande ISO-BLOCO HFpremium

- Mesurer la longueur du joint à calfeutrer et couper la longueur nécessaire à la bande en ajoutant 1 cm par mètre linéaire à la longueur mesurée (Fig. 8).
- Enlever le ruban siliconé.
- Positionner la bande d'étanchéité de façon à former un retrait de 1 à 2 mm environ par rapport au bord extérieur de l'élément de construction et dérouler la bande au fur et à mesure (Fig. 9-10).
- En cas de pose entre éléments déjà mis en place, l'utilisation d'une spatule permettra d'appuyer correctement la bande sur l'une des faces du joint (Fig. 11).
- L'expansion retardée de la bande viendra calfeutrer le joint.

4.4.5 Réalisation des raccords (Fig. 12 à 14)

Les raccords sont réalisés par la mise bout-à-bout des bandes en laissant une sur-longueur d'environ 1 cm/m de longueur.

Les raccords croisés sont réalisés suivant le même principe, c'est-à-dire avec une sur-longueur.

Tableau 4 — Plage d'utilisation des joints

Bande	Epaisseur de joint															
	1 mm	2 mm	3 mm	4 mm	5 mm	6 mm	7 mm	8 mm	9 mm	10 mm	11 mm	12 mm	13 mm	14 mm	15 mm	16 mm
2 - 3	+	■	■													
3 - 5		+	■	■	■											
4 - 7			+	■	■	■	■									
5 - 8				+	■	■	■	■								
6 - 10					+	■	■	■	■	■						
8 - 13							+	■	■	■	■	■	■			
10 - 16									+	■	■	■	■	■	■	■

■ Plage d'utilisation pendant la mise en œuvre

\+ ■ Plage d'utilisation après la mise en œuvre

5 Performances

5.1 Vérification des caractéristiques d'identification

Tableau 5 — Caractéristiques d'identification

Caractéristiques	Identification I	Identification II
Mandrin	Plastique blanc	-
Banderole	Etiquette verte	Indication de la plage d'utilisation
N° de lot	Positionné sur le mandrin	Numéro de 5 chiffres

5.2 Aptitude à l'emploi

5.2.1 Compatibilité avec les matériaux de construction

La compatibilité de la bande de calfeutrement est assurée avec :

- béton,
- brique de revêtement,
- le grès calcaire,
- bois de sapin avec enduit hydrosoluble opaque ou transparent,
- PVC blanc,
- le PMMA (verre acrylique « Plexiglass »)

Il y a une absence de changements ayant un effet endommageant envers la fonctionnalité à la surface de contact avec la bande de calfeutrement, ainsi qu'une absence de décoloration de la surface due à la migration de la résine d'imprégnation à une distance de 1 mm de la surface de contact avec la bande de calfeutrement.

5.2.2 Étanchéité à la pluie battante

L'étanchéité à la pluie battante des joints et des reprises de joint a été classifiée de la catégorie 9a (≥ 600Pa) suivant la norme NBN EN 12208.

5.2.3 Étanchéité à l'air

L'étanchéité à l'air a été classifiée suivant la norme NBN EN 12207 dans la catégorie 4 : (≤ 1 $m^3/h.m.(daPa)^{2/3}$).

La largeur du joint doit être uniforme.

5.3 Durabilité - Relation avec l'évaluation technique européen (ETA)

Les caractéristiques du produit et leur méthode de vérification ont été déterminés (et repris) du rapport 23-003762-PR01/02 de l'IFT Rosenheim.

5.3.1 Résistance à des températures basses et élevées

La classe d'étanchéité à l'eau est maintenue à des températures comprises entre -30 °C et +80 °C (DIN 18542 :2020-04 section 6.5).

5.3.2 Résistance aux UV et humidité

La classe d'étanchéité à l'eau est maintenue après 3 mois de cycles de vieillissement conformément à la NBN EN ISO 4892-2 (lampes UV au xénon et pluies simulées - DIN 18542 :2020-04 section 6.6).

CONDITIONS POUR L'UTILISATION ET LE MAINTIEN DE L'ATG

A. Le présent agrément technique se rapporte exclusivement aux produits de construction dont il est fait mention dans la page de garde de ce document.

B. Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur ne peuvent faire aucun usage du nom de l'UBAtc, de son logo, de la marque ATG, de l'agrément technique ou du numéro d'agrément pour revendiquer des évaluations de produits non conformes à l'agrément technique ni pour des produits (ainsi que ses propriétés ou caractéristiques) ne faisant pas l'objet de l'agrément technique.

C. L'agrément technique a été élaboré sur la base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du produit. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du produit, tel que décrit dans l'agrément technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.

D. Seuls le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur, peuvent revendiquer les droits inhérents à l'agrément technique.

E. Les références à cet agrément technique devront être assorties du numéro d'identification ATG 3389 et du délai de validité.

F. Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur, sont tenus de respecter les résultats d'examen repris dans l'agrément technique lorsqu'ils mettent des informations à la disposition de tiers. L'UBAtc ou l'opérateur de certification peut prendre les initiatives qui s'imposent si le titulaire d'agrément [ou le distributeur] ne le fait pas (suffisamment) de sa propre initiative.

G. Les informations mises à disposition, de quelque manière que ce soit, par le titulaire d'agrément, le distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants, des utilisateurs (potentiels) du produit, traité dans l'agrément technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'agrément technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'agrément technique.

H. L'UBAtc, l'opérateur d'agrément et l'opérateur de certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causés à des tiers résultant du non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou du distributeur, des dispositions du présent document.

I. L'agrément technique reste valable, à condition que les produits, leur fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :

- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet agrément technique;
- soient soumis au contrôle continu de l'opérateur de certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.

Si ces conditions ne sont plus respectées, l'agrément technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBAtc.

J. Le titulaire d'agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBAtc, à l'opérateur d'agrément et à l'opérateur de certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBAtc, l'opérateur d'agrément et l'opérateur de certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'agrément technique.

Cet agrément technique a été publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'opérateur d'agrément, SECO/Buildwise, et sur base de l'avis favorable du groupe spécialisé "Façades", accordé le 24 avril 2026.
Par ailleurs, l'opérateur de certification, BCCA, a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le titulaire d'agrément.

Date de publication : 2 octobre 2026.

Pour l'UBAtc, garante de la validité du processus d'agrément

Bart De Pauw
Directeur Général

Pour les opérateurs

Buildwise

Olivier Vandooren
Directeur

SECO Belgium

Bernard Heiderscheidt
Directeur

BCCA

Olivier Delbrouck
Directeur

BUtgb vzw - UBAtc asbl

Belgische Unie voor de technische goedkeuring in de bouw vzw

Union belge pour l'Agrément technique de la construction asbl

Siège social et bureaux :

Hermeslaan 9
1831 Diegem

Tél. : +32 (0)2 238 24 26
info@butgb-ubatc.be
www.butgb-ubatc.be

TVA : BE 0820.344.539
RPM Bruxelles

L'UBAtc asbl est notifiée par le SPF Économie dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011.

L'UBAtc asbl est un organisme d'agrément membre de :



ANNEXES

6 Figures

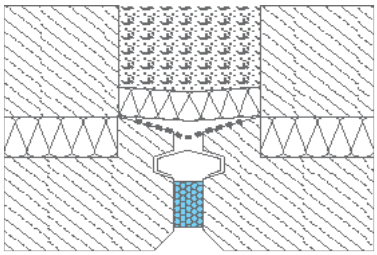


Fig. 1: Joints verticaux entre panneaux préfabriqués lourds (avec chambre de décompression)

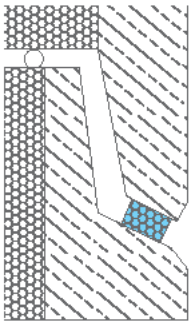


Fig. 2: Joints horizontaux entre panneaux préfabriqués en béton

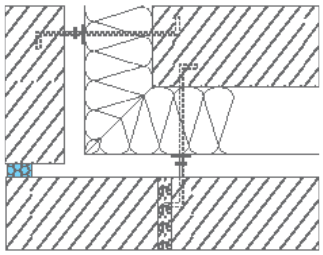


Fig. 3: Joints entre éléments de façade

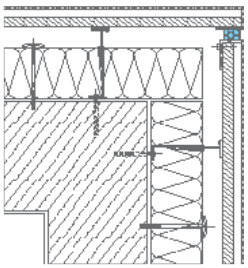


Fig. 4: Joints dans les revêtements de façade



Fig. 5: Etanchéité entre les menuiseries

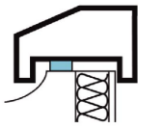


Fig. 6: Etanchéité entre la menuiserie et les supports

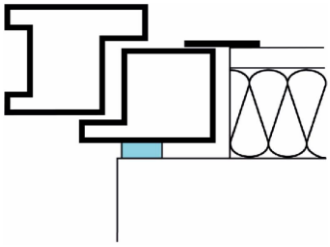


Fig. 7: Joints entre la menuiserie et le négatif

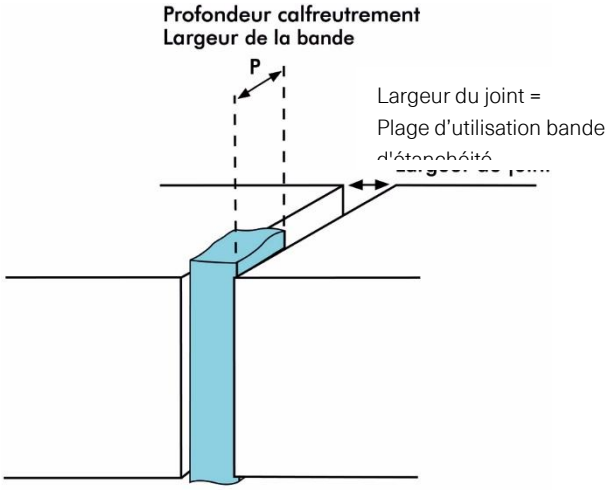


Fig. 8: Terminologie du joint

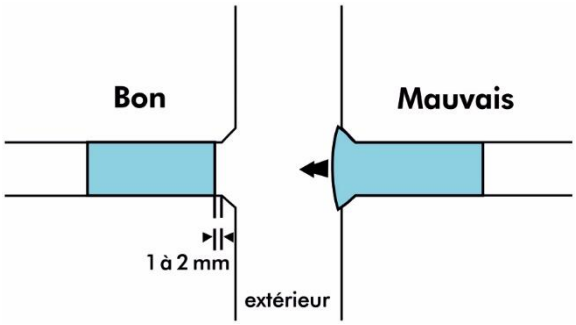


Fig. 9: Pose du joint en retrait

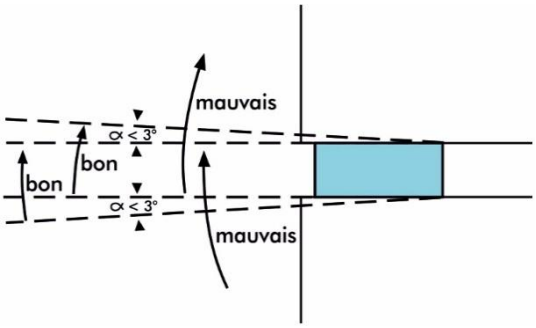


Fig. 10: Joint trapézoïdal

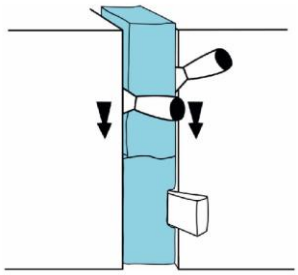


Fig. 11: Raccord linéaire comme joint de façade

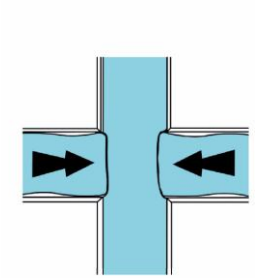


Fig. 12: Raccordements croisés

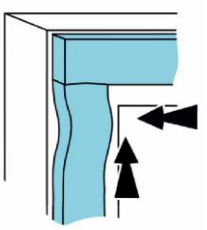


Fig. 13: Installation en mode apparent et raccordement à 90°

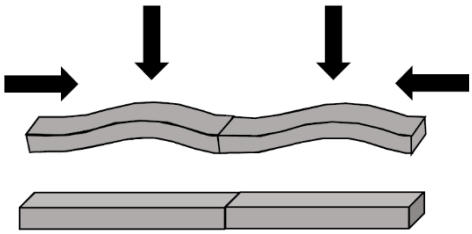


Fig. 14: Assemblage bout à bout des extrémités